



ATTESTATION POUR L'AIDE AUX VACANCES

Afin de percevoir la participation pécuniaire de la Ville d'Ugine (employeur) aux frais engagés pour les séjours-vacances des enfants du personnel communal, il est indispensable de transmettre dans les meilleurs délais possibles au Service des Ressources Humaines l'attestation ci-dessous dûment complétée et signée.

		Michel CHEVALLIER Adjoint au Maire
	ATTESTATION SUR L'HO	NNEUR
Je soussigné(e)		
Atteste sur l'honneur,		
	provenant d'un organisme a sera un avantage relatif au s	autre que le service social de la séjour de mon enfant :
NOM	Prénom	né(e) le
Séjour effectué du	au	à
		ative au séjour de mon enfant :
NOM	Prénom	né(e) le
Séjour effectué du	au	à
		(*) Rayer le paragraphe inutile
Fait à Ugine, le		Fait à Ugine, le
Le Maire,		L'intéressé(e),